

La Lettre

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale



Dans ce numéro :

Les cours et ateliers en visio-conférence pour tous les adhérents

Disparition à la Combe Leusse (1^{er} épisode)

Au XVIII^e, le consulat des Tonils, une affaire des familles Piolet

La famille Ybot de Montélimar

Charles CHARLES

Relevés des décès de l'hôpital n° 49 à Allan (suite et fin)

Rédiger une histoire de famille



1^{er} trimestre 2021

n° 105

Sommaire

- 1 Mot du Président
- 2 Présentation du Cercle
- 4 Présentation du CGMP
- 5 Vie du Cercle
- 7 Le coin de la bibliothèque
- 8 Le coin des migrants
- 9 Souscription pour le dernier livre de Marylène Marcel-Ponthier
- 11 Les Journées du Patrimoine à Colonzelles
- 12 Au XVIII^e, le consulat aux Tonyls, une affaire des familles Piolet
- 15 Disparition à la Combe Leusse (*1^{er} épisode*)
- 21 Charles Charles
- 23 La famille Ybot de Montélimar
- 29 Relevés des décès à l'hôpital de Beauvoir d'Allan
- 31 Rédiger une histoire de famille
- 35 La Boutique du CGDP

Consignes

Pour transmettre vos articles à insérer dans La Lettre : envoyer vos articles avant la date limite par courrier (au CGDP) ou par mail :

cgdp@geneaz6provence.com

Ne pas utiliser une mise en forme particulière pour les articles saisis sur traitement de texte (colonnes, retraits, etc.)

Joindre les illustrations dans des fichiers séparés (dessins, photographies, etc.)

Joindre l'article tel que vous souhaiteriez le présenter et ne pas oublier de citer vos sources.

Inscrivez vos prénom et nom en bas de l'article (pour éviter les erreurs d'attribution).

Merci à l'avance !

Mot du vice-président

Bonjour à tous,

La COVID ne nous a pas encore lâchés et l'incertitude demeure sur certaines activités de notre cercle généalogique pour les prochains mois.

Nous avons toutefois réouvert depuis le 12 décembre dernier les permanences du mardi et du 1^{er} samedi de chaque mois à notre local de la Maison des services publics de Montélimar. Vous pouvez y consulter nos relevés papier ou numérisés et bénéficier de l'assistance dont vous pourriez avoir besoin.

Une nouvelle date pour tenir notre assemblée générale a été retenue au mois de mars prochain. Si les conditions d'utilisation de la salle, fixées par la commune de Montélimar, permettent de confirmer cette date, vous trouverez la convocation jointe à la présente lettre. Dans ce cas, n'hésitez pas à venir, nous appliquerons les mesures barrières pour tous nous protéger. Si jamais l'évolution de la crise sanitaire nous empêchait de faire cette assemblée générale en « présentiel », nous serions contraints de nous rabattre sur des modalités moins conviviales telles que visioconférence ou même vote par courriel ou courrier ; vous en seriez alors avertis dès que possible.

Les formations d'initiation à la généalogie et les ateliers d'aide à la rédaction du livre de famille sont assurées à distance en visioconférence pour les personnes qui s'y sont inscrites, peu nombreuses il est vrai cette année.

Le forum Drôme provençale du CGMP (centre généalogique Midi Provence) est assez actif : une dizaine de discussions ont été ouvertes en janvier, ce qui correspond à peu près à l'activité du forum du CGDP qui a été fermé par Yahoo fin 2020. Suite à cette fermeture, les membres du CGDP sont invités à participer au forum du CGMP. J'espère que vous y trouverez le même intérêt que celui que vous portiez au forum du CGDP.

J'espère que vous aurez plaisir à lire cette Lettre. J'en profite pour remercier tous les auteurs qui ont bien voulu y contribuer en nous faisant partager le résultat de leur travail. Cette Lettre est la vôtre : à vous de l'alimenter pour le plaisir de tous.

Yves DEBOUVERIE

Vice-président

Ont contribué à ce numéro :

H. de CONY
 Josette et Christian COUTARD
 Marie-Claire et Yves DEBOUVERIE
 Evelyne DURAND
 Raymond FESCHET
 Christine GARAUD et Richard TROOST
 Marylène MARCEL-PONTHIER
 Fanou VERNEDE
 Alain VUILLET

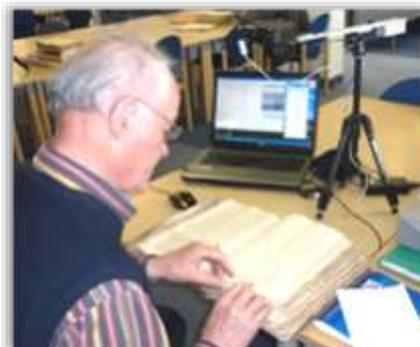
LES TEXTES PUBLIES N'ENGAGENT
 QUE LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS

Date limite pour envoyer vos articles pour le prochain numéro : 1^{er} mai 2021

Le Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Notre vocation

Réunir, principalement dans le cadre de la Drôme Provençale, les généalogistes amateurs afin de les aider dans leurs recherches et de mettre à leur disposition, de façon centralisée, des documents aisément consultables.



Nos services et activités

Recherche de patronyme en Drôme provençale :

2 € la recherche par patronyme et par canton
+ 0,20 € par page éditée + frais d'envoi

Relevés systématiques **des registres paroissiaux** catholiques et protestants, et **des tables décennales**

Relevés des registres de notaires et informatisation de tous nos relevés pour une restitution imprimée selon l'ordre chronologique ou alphabétique

Numérisation des microfilms
des registres paroissiaux, puis **gravure sur CD-Rom**

Consultation, lors de nos permanences et de nos journées des adhérents :

de nos relevés

(manuscrits ou informatisés),

des actes numérisés

des communes de la Drôme Provençale,

des registres de notaires

(liste envoyée aux adhérents chaque année ou consultable sur notre site)

Possibilité de faire des copies papier d'actes (0,25 € la page)

Consultation de notre bibliothèque

lors de nos permanences

Initiation à la généalogie :
cours, conseils, documentation

Accompagnement à l'écriture d'un livre de famille :
cours et ateliers

Exposition annuelle à Montélimar et dans des villages de la Drôme Provençale pour se faire connaître du public et des scolaires

Deux Journées de généalogie par an
pour se découvrir sans cesse de nouveaux « cousins »

Participation aux congrès ou manifestations organisés par des associations de généalogie

Participation au Forum des associations de Montélimar (tous les 2 ans)

Edition d'une revue « La Lettre du Cercle » trimestrielle assurant la liaison entre les adhérents

Echange de revues
avec d'autres cercles généalogiques

Réponse aux correspondances
démarches diverses

Permanences

Tous les mardis de 10 à 17 heures

Permanences du samedi

au Cercle de 10 à 17 heures (cf. page 5)

Adresse

Siège de l'association (adresse postale) :
CGDP – Maison des Services Publics –
1 avenue Saint-Martin – 26200 Montélimar
3^e étage Nord

*Pour tout courrier postal,
penser à joindre une enveloppe timbrée
pour recevoir une réponse*

Contacts

Webmaster du site Internet

Marie-Claire Debouverie

Pour Expoactes

Raymond Feschet

cgdp@genea26provence.com

Webmaster de la page Facebook

Nadine Marcel

facebook.com/cgdp.genealogiste

Webmaster du Forum

cgmp@genea26provence.com

Adresse électronique du CGDP

cgdp@genea26provence.com

Contact généabank

Yves Debouverie

geneabank@genea26provence.com

Rédacteurs de la Lettre

Yves et Marie-Claire Debouverie

cgdp@genea26provence.com

Téléphone

Permanences du mardi : 04 75 51 22 03

Yves Debouverie

Vice-président

06 48 61 49 37

Affiliation

Le Cercle est affilié au
Centre Généalogique du Midi Provence.

Le CGMP est membre de
la Fédération Française de Généalogie (FFG)



Conseil d'administration

BUREAU

Président

1^{er} vice-président

Yves DEBOUVERIE

2^e vice-président

Pierre GOUDON

Secrétaires

Mireille BERARD-PREL

Marilou SIMIAND

Trésorière

Françoise VERNEDE

Trésorier adjoint

Raymond FESCHET

ADMINISTRATEURS

Alain AUBERT

Marie-Claire DEBOUVERIE

Guillaume MARCEL

Marylène MARCEL-PONTHIER

Bernard RABEY

Cotisations

Cotisation pour l'année civile : 28 €

Dans ce montant, sont comprises

La Lettre du Cercle et les cotisations

au CGMP et à la FFG.

Centre Généalogique du Midi Provence

04

Cercle Généalogique des Alpes de Haute-Provence

Manosque

Maison des Associations
209, boulevard du Temps-Perdu
04100 MANOSQUE

Tous les samedis du mois de 14 h à 18 h

jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr

Site : www.genea04.fr

05

Association Généalogique des Hautes-Alpes

19, rue de France

05000 GAP

Vendredi de 14 h 30 à 18 h 30

postmaster@agha.fr site : www.agha.fr

06

CEGAMA

357 route de Valbonne

06330 ROQUEFORT-LES-PINS

contact@cegama.org site : <https://cegama.org>

13

Association Généalogique des Bouches du Rhône

Siège administratif :

194, rue Abbé de l'Épée, 13005 MARSEILLE

Permanence : lundi de 14 h à 18 h

agbdr@wanadoo.fr site : www.ag13.org

Aix-en-Provence

Le Ligoures, place Romée de Villeneuve

Vendredi de 16 h à 18 h

Allauch Château-Gombert

Foyer des Anciens

Le Logis Neuf

2^e et 4^e jeudis du mois, de 14 à 17 h 30

Aubagne

24 rue Jeu de Ballon

2^e et 4^e vendredis du mois de 17 à 19 h

Châteauneuf-les-Martigues

Maison des Associations - Place Bellot

2^e et 4^e mardis du mois de 15 h 30 à 18 h

Les Pennes-Mirabeau

Le Clam, Centre Jean Giono, chemin du Val de Sec

La Gavotte

Lundi et mardi de 14 à 16 h 30

La Ciotat

Archives communales

Rond Point des Messageries Maritimes

Lundi et vendredi de 14 à 17 h

Port-de-Bouc

Centre Elsa Triolet

Jeudi de 18 h à 19 h 30

et le 3^e samedi du mois de 13 h 30 à 18 h 30

Salon-de-Provence

Maison de la Vie associative

Rue André-Marie Ampère (parking de l'IUT)

2^e jeudi du mois de 14 h 30 à 18 h 00

Venelles

Le Triboulet

Impasse La Roberte

1^{er} 3^e samedi du mois de 14 h à 19 h

83

Cercle Généalogique 83

Villa les Myrtes

298, av. du Parc des Myrtes

83700 SAINT-RAPHAEL

2^e jeudi et 4^e samedi de 14 h 30 à 17 h 30

cgenea83@free.fr

Site : cgenea83.free.fr

84

Cercle Généalogique de Vaucluse

Ecole Sixte-Isnard

31 ter, avenue de la Trillade

84000 AVIGNON

Mercredi (sauf le 1^{er} du mois) de 13 h 30 à 17 h

courriel.cgvacluse@gmail.com

Site : www.cgvacluse.org

Antenne de Pernes-les-Fontaines

Lundi de 14 à 16 h

Cercle Généalogique et Héraldique de la Principauté de Monaco

CGHPM—Administration

8, Rue Basse MC 98000 MONACO-VILLE

contact.cgmp@monaco.mc

Site : www.genealogiemonaco.org



Un Forum pour les adhérents du CGMP :

<https://spipfactory.fr/sites/cgmp-provence.org/squelettes/forum/>

La vie du Cercle

Les permanences du samedi se tiendront les :

9 janvier, 6 février, 6 mars, 10 avril, 5 juin, 4 septembre, 2 octobre et 3 décembre 2021.

La 1^{re} Journée de Généalogie de 2021 se tiendra le 11 avril (à confirmer).

Cours et ateliers pour tous les adhérents du cercle en visio-conférence !

NOUVEAU !

À partir de **septembre 2021**,
les cours et ateliers pour le Livre de famille
seront accessibles en visio-conférence
pour tous les adhérents.

Les cours et ateliers d'accompagnement à l'écriture d'un livre de famille ayant repris en visio-conférence à la satisfaction de tous, le CGDP propose de mettre en place, à partir de septembre prochain, une session uniquement en visio-conférence permettant ainsi à des adhérents très éloignées de la Drôme de bénéficier de cet accompagnement.

Ces cours et ateliers auront lieu le **samedi matin ou après-midi**, afin de permettre aux personnes en activité professionnelle de pouvoir y participer.



Comment seront-ils organisés ?

- ◆ **Quatre cours d'initiation, de deux heures, en octobre et novembre**, pour découvrir les possibilités offertes, se poser les bonnes questions, définir et structurer le projet, choisir la forme de l'édition !

Cours	Jour	Horaire	Contenu
1	Un samedi d'octobre	9 à 11 h ou de 14 à 16 h	Présentation générale Écrire l'histoire de sa famille : pour qui, pourquoi... ?
2	Un samedi d'octobre	9 à 11 h ou de 14 à 16 h	Comment rédiger ? Quel plan choisir ? Les outils d'aide à l'écriture
3	Un samedi de novembre	9 à 11 h ou de 14 à 16 h	Comment illustrer ? Choisir un titre Relire et corriger
4	Un samedi de novembre	9 à 11 h ou de 14 à 16 h	Conseils pour l'édition Conseils pour l'impression

- ◆ **Suivis de plusieurs ateliers de deux heures, à partir de décembre une fois par mois**, qui se poursuivent jusqu'à l'impression du livre, pour passer des idées à l'écriture tout en étant accompagné(e) !

Vous pourrez ainsi :

- bénéficier de compléments techniques et de l'expérience du groupe,
- faire le point régulièrement,
- discuter en groupe de vos difficultés rencontrées,
- avoir un délai à respecter pour progresser régulièrement sans vous démotiver,
- vous sentir épaulé(e) et accompagné(e).

- ◆ **Des rendez-vous individuels** peuvent être prévus en présence de difficultés particulières : par exemple, un blocage pour un passage à l'écriture, un secret de famille qui réclame la confidentialité, etc.

Quel matériel prévoir ?

- ◆ Un ordinateur équipé d'un micro et d'une caméra
- ◆ Une connexion Internet
- ◆ L'application Meet du navigateur Google Chrome (assistance technique si besoin)

Modalités

Pour participer, il faut être adhérents du CGDP ! L'inscription est de 28 euros.



N'hésitez pas à vous renseigner en téléphonant au 06 32 01 32 57

ou en envoyant un mail à : cgdp@genea26provence.com

Le coin de la bibliothèque



La bibliothèque a acquis en janvier 11 fascicules de l'éditeur Archives & Culture :

- ◆ Utiliser élections et listes électorales en généalogie
- ◆ Archives diplomatiques, mode d'emploi
- ◆ Retracer le parcours d'un religieux
- ◆ Ancêtres paysans
- ◆ Explorer les archives du commerce
- ◆ Décès, disparitions et successions en généalogie
- ◆ Retrouver forains, bateliers et autres ancêtres migrants
- ◆ Les archives des dommages de guerre
- ◆ Reconnaître les décorations de 1790 à nos jours
- ◆ Ces ancêtres oubliés : domestiques, nounous, gens de maison
- ◆ Retracer la carrière d'un instituteur, d'un professeur

Ils sont consultables et peuvent être empruntés au local !

Le coin des migrants

Relevés et transmis par Sandy-Pascal Andriant :

Mariage à Agnières-en-Dévoluy (05)

Mariage le 31/05/1893 [2 E 3/25, vue 16 & 17]

* de BENOIT Antoine Auguste (M) Maréchal ferrant Domicilié à Montmaur (05), hab. Agnières

originaire de Aurel (26) né le 10/05/1849 âgé de 44 ans

Conjoint TRONEL Marie Marguerite † 11/01/1889 à Montmaur (05)

- Fs/fa de BENOIT Pierre † 18/06/1883 à Aurel (26)

- et de GIROUD Marie cultivatrice † 19/02/1893 à Aurel (26)

* et BAUME Catherine (F)

originaire de Saint-Étienne-en-Dévoluy (05) née le 21/05/1848

âgé de 45 ans

- Fs/fa de BAUME Jean cultivateur † 13/01/1849 à

Saint-Étienne-en-Dévoluy (05)

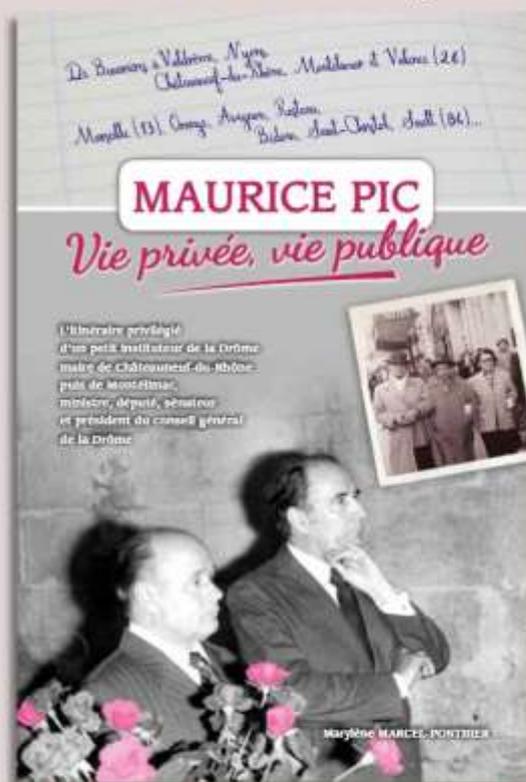
- et de CHAILLOL Anne † 04/06/1848 à Saint-Étienne-en-Dévoluy (05)

Permalien = <https://archives.hautes-alpes.fr/ark:/23599/vta0cb31add1e213236/daogrp/0/16>

MAURICE PIC

Vie privée, vie publique

Bulletin de souscription



Date limite de souscription : 31 mars 2021
 Ouvrage publié en autoédition – environ 350 pages
 (22 € au lieu de 25 €)

Après avoir publié plusieurs monographies et cinq tomes de *Chroniques montiliennes*, Marylène Marcel-Ponthier nous présente aujourd'hui, avec cet ouvrage, la biographie de Maurice Pic, décédé en janvier 1991, il y a tout juste trente ans.

Généalogiste, elle commence par démontrer que le « Vauclusien » avait des origines bien drômoises, ses ancêtres étant installés à Beaurières, Valdrôme et Nyons.

Puis, après avoir suivi l'itinéraire d'Émile Pic, son père, elle nous raconte comment Maurice, jeune instituteur, est devenu un homme politique à plein temps. Membre de la S.F.I.O. (devenue plus tard le Parti socialiste), Maurice Pic a en effet consacré 45 ans de son existence à servir les autres, en qualité de maire de Châteauneuf-du-Rhône, président du conseil général de la Drôme, sénateur, ministre, maire de Montélimar ou encore député !

Dans ce récit, ceux qui l'ont côtoyé font l'objet d'une notice particulière.

Grand bâtisseur et fin visionnaire, Maurice Pic n'a pourtant pas su prévenir sa chute, à savoir sa défaite, en 1985, aux élections cantonales et, en 1989, aux élections municipales, battu dans les deux cas par le jeune Thierry Cornillet (U.D.F.).

Ces deux échecs vont marquer la fin d'un itinéraire politique qui laissait peu de place à la vie privée. Et pourtant, Maurice Pic a partagé officiellement l'existence de deux épouses : Émilienne et Lucienne, puis, à la fin de sa vie, celle de Jeannine. Même s'il a eu le grand bonheur de voir naître six enfants, la perte accidentelle de sa seconde fille, à l'âge de 5 ans, l'a douloureusement marqué pour le restant de ses jours.

Bien que très entouré, le « vieux lion » a également perdu sa dernière bataille : celle de la maladie.

Outre la vie privée et la vie publique de Maurice Pic, l'auteure, qui a bénéficié d'un enseignement magistral en Droit constitutionnel durant ses études universitaires, nous relate cette période difficile de la vie politique française et locale, celle de l'après-guerre (1944-1989).

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

MAURICE PIC *Vie privée, vie publique*

22 € au lieu de 25 €
Date limite de souscription : 31 mars 2021

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél fixe : Tél portable :

E-Mail :@.....

MAURICE PIC *Vie privée, vie publique* Nombre d'exemplaires x 22,00 € = €

Je souhaite commander d'autres ouvrages :


Les Chroniques Montiliennes

- Tome 1 (288 p.) : 20 €
 Tome 3 (320 p.) : 23 €
 Tome 5 (368 p.) : 24 €
 Tome 2 (296 p.) : 20 €
 Tome 4 (328 p.) : 24 €



- Amaud-Soubeyran, l'histoire d'une fabrique de nougat (92 p.) : 14 €
 Montélimar dans la Drôme (132 p.) : 20 €
 Aiguebelle, l'histoire longue et mouvementée d'une abbaye
 (nouvelle édition - 240 p.) : 19,50 €
 Comps pages de vie pages d'histoire (384 p.) : 23 €
 Lafarge et les cimetières des bords du Rhône (328 p.) : 25 €
 Montélimar et la Grande Guerre, la vie à l'arrière (512 p.) : 28 €

TOTAL = €

- Je récupérerai le(s) ouvrage(s) aux jours et heures qui me seront indiqués à l'Imprimerie du Faubourg, Compographie - 59, avenue Jean-Jaurès - 26200 Montélimar
 Je ne peux me déplacer et souhaite être livré(e) à mon domicile sur Montélimar
 Je souhaite récupérer mon (mes) ouvrage(s) chez M. ou M^{me}.....
 Je souhaite que le(s) ouvrage(s) soit (soient) expédié(s) à mon domicile et je règle les frais de port : 7,50 € pour un exemplaire, 13 € pour deux.

7,50 € ou 13 € x exemplaire(s) = €

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'auteur.
 M^{me} Marylène Marcel-Ponthier
 19 avenue de Rochemaure 26200 Montélimar
 E-mail : marylene.ponthier@orange.fr - Tél. : 06 30 92 18 00

TOTAL (livres + frais de port) = €

Nos Journées du Patrimoine à Colonzelle

Notre village, Colonzelle, a ouvert pour cette occasion les portes de la Chapelle Saint-Pierre-ès-Liens, site clunisien du X^e siècle, implantée sur un lieu antique du V^e siècle.

Malgré le mauvais temps, une quinzaine de personnes sont venues la visiter.

Evelyne DURAND



Photo Evelyne Durand

Au XVIII^e, le consulat aux Tonils, une affaire des familles Piolet



Sceaux des consuls Piolet

Le petit village des Tonils est situé à 7 km de Bourdeaux, au pied de la montagne de Couspeau. Sous le régime de l'Édit de Nantes, il est constitué à 100 % de protestants¹.

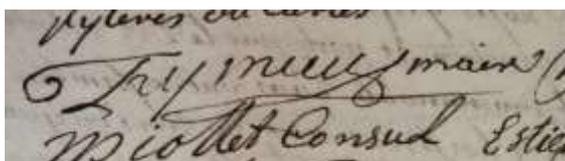
En 1700, la paroisse des Tonils compte 44 foyers, ce qui représente 200 à 250 habitants. La communauté est représentée par deux consuls qui sont choisis au cours d'une assemblée des habitants – en fait des chefs de famille.

Ce conseil général se réunit dans la maison commune ou dans celle d'un habitant lorsque « la Maison de ville ne [peut] servir à cause de son hambaras ». Il a lieu en pré-

sence du capitaine-châtelain entre les mains duquel les élus « ont promis de bien et fidèlement exercer la dite charge en dieu et conscience et de conserver a leur possible les droits de la veuve et de l'orphelin ». Le châtelain est le fondé de pouvoir du seigneur qui, pour Bourdeaux et sa vallée, est l'évêque comte de Die. À ce poste se sont succédé Sieur Jean Louis de Saulses de la Rivière et Sieur Brun La Rochette.



Mais il existe aussi le conseiller du Roy et maire qui a acheté sa « charge », comme en 1737 Ceazard Eymieu, bourgeois du lieu de Bourdeaux, puis en 1743 Maître Pierre René Mège, notaire aussi de Bourdeaux.



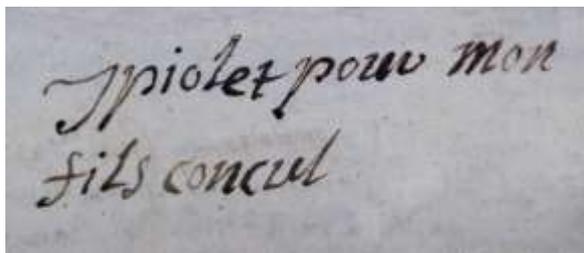
Les consuls nommés pour une année sont qualifiés de « modernes » (c'est-à-dire nouvellement élus). Ils présentent les impositions transmises par l'Intendant et que la communauté doit supporter (tailles, capitation, dépenses occasionnées par les troupes...) ainsi que les charges locales : gages du maître d'école, du valet de ville, du garde-champêtre, réparations des passerelles ou planches, de l'église...

¹ Le présent article tire ses sources du registre des délibérations des assemblées de la communauté des Tonils, de 1709 à 1756 (Archives communales des Tonils, BB1).

Des Piolet élus, mais de quelle famille ?

En 1709, les consuls modernes sont **Moïse** et **André** Piolet². Mais l'année suivante Jean est nommé, Moïse et Antoine faisant partie des conseillers. Seul Jean signe le recueil des délibérations.

Son fils Nazaire lui succède le 9 décembre 1710 et restera consul à deux reprises pendant 10 années. Le père le remplace dans ses fonctions lorsqu'il est absent, pratique admise semble-t-il puisque observée pour un autre consul.

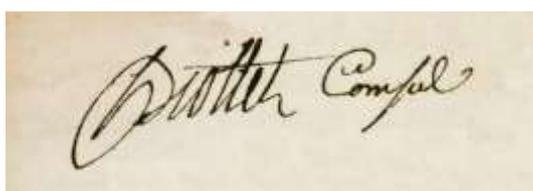


Nazaire participe régulièrement aux assemblées. Il est marié (contrat de mariage de 1722) à Anne Magnan, qui meurt le 15 septembre 1742, à 50 ans. Il est présent à l'assemblée générale du 30 octobre 1742 pour la dernière fois avant sa mort qui survient avant le 20 septembre 1748. Il est enterré selon la coutume des hérétiques.

Etienne à Anthoine³, avec la caution de son père, sera consul pendant 3 ans à partir de 1713, puis ensuite 2 ans en 1726 et 1727, juste avant l'un de ses fils Henry.

Henry, marchand, possède une maison qui accueille le conseil général de la communauté. Consul pour les années 1727 et 1729, il le sera à nouveau en 1734 pendant 6 ans. Il est caution⁴ pour son frère collecteur, choisi par la collectivité car il fait une offre plus avantageuse que celle de Pierre Piollet en 1744.

Présent à toutes les assemblées sauf une seule fois en 1733, il appose encore le 12 août 1753 sa belle signature deux mois avant sa mort, dont la date exacte n'est pas connue puisque le curé J.J. Lombard note « ... le vint deux octobre, m'a été rapporté q Henry piollet âgé d'environ cinquante ans était décédé... et a été enterré à la campagne... ».



Pour voter les délibérations et prendre les décisions, se sont succédés Estienne à Pierre, Estienne à Moïse, Jaques, Antoine dit le Cornette, autre Anthoine, André, Daniel, David, Jean-Claude, Pierre à Jaques, Pierre Paul et les autres.

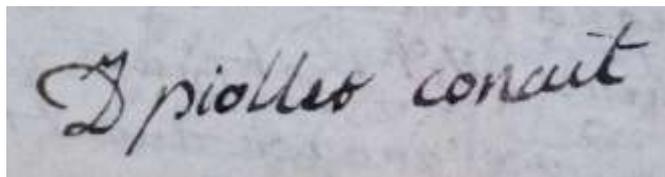
Le fabuleux destin de consul de Pierre Piollet

Pierre Piollet est présent pour la première fois à l'assemblée du 3 janvier 1716 et il signe le registre des délibérations. Puis il devient consul pendant 2 ans, mais en décembre 1719 il demande d'en être déchargé pour laisser la place à son frère Daniel, avec la caution de leur père Moïse.

² Tous les prénoms non suivis d'un nom de famille sont ceux de représentants des familles Piolet ou Piollet (orthographe non fixée à cette époque). Les sources consultées ne permettent pas d'établir les relations qui lient ces familles entre elles.

³ C'est-à-dire « Étienne fils d'Anthoine »

⁴ Caution : une personne qui s'engage financièrement à rembourser ce que le « cautionné » ne peut payer.

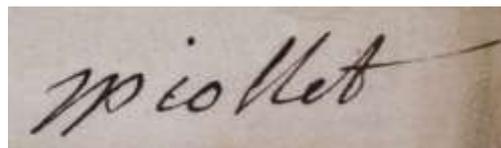
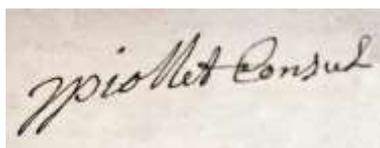


Un an après, Pierre est de nouveau élu et ainsi jusqu'en 1725. Après une interruption de 3 ans, les assemblées le reconduisent d'année en année pendant 10 ans.

Lorsqu'il n'est pas consul, il est auditeur des comptes, collecteur des impositions. En 1741, il participe avec l'arpenteur Cézard Achard de Crupies à rectifier les erreurs de « mansuration des fonds » du parcellaire (cadastre).

Sa signature ne variera pas au cours des 35 années de présence au sein des assemblées de la communauté.

Cet homme a donc dominé la vie consulaire grâce à ses capacités à représenter et défendre les habitants : « une personne... intelligans et d'une probitté connue », sans doute aidée par une certaine aisance financière.



à gauche, signature de 1716 ; à droite, signature de 1751

Le curé C. Girard enregistre sa mort le 31 mars 1751 à l'âge d'environ 62 ans, « décédé hors la religion catholique apostolique et romaine et a été enterré à la campagne selon la coutume des hérétiques ». Son fils Pierre Paul et le maître d'école signent l'acte.

Catholique de façade pour exercer des charges publiques, il n'a jamais renié la religion réformée.

Avec l'arrivée à l'évêché de Die de Daniel Joseph de Cosnac puis celle d'Alexis du Plan des Augiers en 1741, les persécutions contre les protestants reprennent. L'interdiction d'accéder aux charges publiques devient plus stricte.

Aux Tonils, le seul « ancien catholique » Claude Mège est nommé consul le 7 février 1741 ; mais, illettré, il est le plus souvent absent aux assemblées, sans doute dépassé par la charge qui lui a été imposée.

Ainsi s'est achevée au XVIII^e siècle la suprématie des familles Piollet dans la gestion de la communauté des Tonils.

H. de CONY

Disparition à la Combe L eusse



Ecole française du milieu du XIX^e siècle

Après *Joséphine et le Facteur fallacieux*, Christine Garaud et Richard Troost nous entraînent dans une autre aventure, à travers plusieurs épisodes. Comme pour l'histoire précédente, le récit est basé sur les actes d'état civil de plusieurs villages et sur les articles de journaux de l'époque. Les personnages ont existé et les événements ont eu lieu...

Dieulefit, Combe L eusse¹, 1841

Les conditions climatiques extrêmes ne sont pas un phénomène récent à en croire la presse ancienne où l'on peut lire de nombreux articles sur les débordements des ruisseaux, rivières et fleuves de notre région. À titre d'exemple, voici fin septembre 1841 ce que l'on lisait dans « Le Courrier de la Drôme et de L'Ardèche » :

On nous annonce que par suite des derniers orages, le Jabron et le Roubion, subitement grossis, ont quitté leur lit, couvert la campagne et emporté plusieurs ouvrages de protection récemment reconstruits. — Nous manquons de détails sur ces désastres, dont nous reparlerons aussitôt que des renseignements précis nous seront parvenus. 2

Le mauvais temps n'a pourtant pas perturbé le marché de Bourdeaux qui eut lieu comme à l'habitude :

On nous écrit de Bourdeaux sur Roubion :
« Renvoyée au lundi 27 à cause du dimanche, notre foire du mois de septembre a été fort bonne et bien fréquentée, malgré la pluie et le mauvais temps de la veille qui avaient retenu chez eux beaucoup de marchands et d'acheteurs. Il s'est vendu quelques petits troupeaux moutons, des bœufs, des vaches, etc., le tout à des prix élevés. Les mulets et chevaux tenaient aussi leur place. Comme toujours, les produits divers du sol et la petite mercerie ne manquaient pas sur le champ de foire. » 3

Le 30 septembre seulement les journaux nous exposent l'étendue de la catastrophe :

A Dieulefit, la petite rivière qui coule à côté de la ville et qui suffit à peine ordinairement aux nombreuses fabriques des environs s'est élevée très-haut et a fait beaucoup de mal. Le Jabron a emporté plusieurs digues.

Une lettre datée du 28, parvenue hier dans nos bureaux, dit textuellement : « Notre vallée a été dévastée le 29 de ce mois par une inondation plus terrible que toutes celles qui ont eu lieu de mémoire d'homme. Les dégâts sont énormes. Des maisons habitées et plusieurs autres bâtiments ont été emportés. Deux personnes, dont une appartenant à la commune, ont disparu. Des gendarmes de la résidence ont fait preuve de courage et de dévouement en allant chercher des personnes qui se trouvaient dans des maisons envahies par les eaux. Toutes les passerelles ont été emportées par les arbres qu'entraînait le torrent; une d'elles était élevée de plus de trente-cinq pieds au-dessus du niveau ordinaire des eaux. Toutes les usines sont encore aujourd'hui (28) arrêtées. » 4

¹ Combe Luce

² Le Courrier de la Drôme et de l'Ardèche du 28/09/1841

³ Le Courrier de la Drôme et de l'Ardèche du 28/09/1841

⁴ Le Courrier de la Drôme et de l'Ardèche du 30/09/1841

*D*imanche 26 septembre 1841 au matin

Jeanne Dourille⁵ et son mari Etienne Chastel avaient une maison près de Combe Leusse. Un petit ruisseau longeait leur propriété et allait se jeter dans le ruisseau des Rivaies, qui à son tour était un petit affluent du Jabron. Ils étaient agriculteurs et avaient aussi un petit troupeau, qui était gardé par Rosine une cousine lointaine qui avait environ 11 ans. Pour les agriculteurs comme eux, l'eau est d'une importante vitale, sans eau il n'y a pas de récolte et encore moins de bonne récolte. L'envers de la médaille signifie pourtant que son excès peut être une malédiction. Le mois de septembre 1841 allait en faire la navrante démonstration.

Ce dimanche matin, il était encore tôt, le ciel était très menaçant mais, à part quelques gouttes, il ne pleuvait pas encore vraiment. Les époux Chastel assis à leur table non loin de la fenêtre prenaient leur petit déjeuner. Chacun avait un bol de chicorée entre les mains et buvaient à petits coups en considérant d'un œil morne le gris du ciel qui s'assombrissait lentement. Etienne⁶ posa son bol d'un geste coléreux et le repoussa vers le centre de la table.

« Jeanne, on va entrer quelques noix avant qu'elles soient emportées. »

Sa femme approuva d'un mouvement de tête, posa son bol dans celui de son mari et les porta dans l'évier de la laverie. Elle ne les lava pas mais elle retourna vers la table pour ranger dans le tiroir les restes de fromage et de pain. Elle prit son manteau suspendu à une patère et ouvrit la porte. De-

hors, elle leva le nez en l'air, renifla l'humidité et s'aperçut que le ciel était non seulement menaçant mais qu'il allait certainement tomber pas mal de pluie dans peu de temps. Etienne était sorti sur les talons de sa femme et, d'un pas rapide, ils se dirigèrent vers le noyer le plus proche. Les branches étaient lourdes de noix qui n'attendaient qu'à être récoltées. Etienne avait amené un long bâton et sa femme portait un grand panier.

Quand les noix sont par terre, il vaut mieux les ramasser au plus vite sinon elles deviennent noires et se gâtent rapidement. Les rentrer chaque jour est préférable ou même tous les deux jours pendant la récolte mais la pluie, qui était tombée ces derniers temps, l'avait empêché jusqu'alors. Ils ne pouvaient plus attendre s'ils ne voulaient pas tout perdre.

Pour commencer Etienne secoua l'arbre et les noix se mirent à pleuvoir. Elles étaient pesantes et de bonne taille cette année-là. Ils commencèrent à les ramasser au plus vite. Dans le ciel au dessus de leurs têtes, ils voyaient les nuages gonflés d'eau rouler sur eux-mêmes en se rapprochant. La pluie n'allait pas tarder. L'homme avec des petits coups précis de sa perche faisait tomber les fruits restés accrochés. Ils se pressaient tous deux, ils voulaient récolter le plus possible de noix sinon elles seraient irrémédiablement perdues. C'était le labeur de Jeanne ensuite de les laver et de les faire sécher dans la grange.

Ils travaillèrent ainsi, à la hâte, bien deux heures durant. Puis les gouttes se mirent à tomber de nouveau, d'abord doucement puis rapidement de plus en plus fort. Ils se mirent à courir sous une pluie battante. L'averse faisait un rideau devant leurs yeux et, le temps d'arriver chez eux, ils étaient trempés.

La mère⁷ d'Etienne était restée devant le feu et l'avait bien entretenu. Jeanne se changea rapidement et mit ses vêtements mouillés et ceux de son époux sur des chaises devant les flammes. Elle se mit immédiatement à la préparation du déjeuner.



En peu de temps, la soupe de légumes mijotait dans la marmite au dessus du feu. Jeanne mit un peu de pain noir et du fromage sur la table. Elle alla tirer un pichet de vin à la cave pour Etienne et sa mère. Elle, elle avait toujours préféré le lait, elle en posa un verre au-dessus de son assiette à sa place habituelle. Il lui restait à sortir du cagibi bien frais le petit peu de viande froide du jour précédent.

Dehors, la pluie ne cessait pas mais au contraire redoublait de force. La journée avançait et la pluie continuait à s'abattre sans discontinuer. La rivière qui était déjà bien grosse devait être sortie de son lit maintenant. Etienne, le nez collé à la vitre déformante de la fenêtre regardait dehors d'un air soucieux. Le chat affalé sur le coin de la commode à côté de cette même fenêtre considérait d'un air assassin toute cette eau qu'il détestait au plus haut point. Etienne posa sa main sur la tête du chat et lissa le pelage soyeux et tiède. Il se faisait du souci à propos de son troupeau, qui se trouvait avec leur petite bergère Rosine dans la montagne Saint-Maurice et de sa grange qui se trouvait tout près de la Combe Leusse. Le chat, pour le reconforter un peu, semble-t-il, se mit à ronronner sous sa caresse.

⁵ État civil de Bourdeaux (An XI-1812) page 362

⁶ État civil de Dieulefit (An X-1807) page 327

⁷ RP Dieulefit (1770-1791) page 88

« Je vais quand même jeter un coup d'œil à la grange, elle me tracasse. Avec ce gros temps, il me faut voir comment elle se tient, je reviens tout de suite. »

Il enfila un manteau et sortit. Dans la cour, il attrapa le sac en toile de jute suspendu à un clou, se le jeta par-dessus la tête. Ses mains agrippées à deux extrémités du sac, il le maintint comme un toit pour se protéger les yeux au mieux. Il se mit à courir sous la pluie en direction de la rivière. Ses pas faisaient gicler de tous les côtés l'eau des flaques qu'il foulait.

« Le déjeuner va bientôt être prêt ! » lui cria du seuil sa femme.

Le repas était prêt depuis longtemps et les deux femmes attendaient Etienne. Un flot d'eau se déversait sans arrêt sur le toit. Jeanne debout à la fenêtre tentait d'apercevoir quelque chose à travers le rideau de pluie mais tout était brouillé et elle ne voyait rien. Elle se retourna, planta la louche dans la marmite et la fit tourner un peu brutalement. Des éclaboussures de soupe lui tombèrent sur la main. Elle les essuya rageusement sur son tablier. Elle se retourna un peu vivement et reprit sa vigie devant la fenêtre.

« Bon, tu m'agaces maintenant. Arrête d'arpenter la cuisine comme ça et assieds-toi. Il va bientôt être là. », lui dit sa belle-mère d'un ton irrité.

Jeanne se laissa tomber sur la première chaise venue mais continua à fixer la fenêtre. Mais qu'il vienne maintenant ! Qu'il vienne vite ! pensait-elle à bout de nerfs. Elle jeta un coup d'œil mauvais vers la vieille femme qui continuait à tricoter comme si de rien n'était. Comment peut-elle rester si calme alors qu'il est en train d'arriver un malheur à son fils ? Je le sais, je le sens.

Les minutes s'égrainèrent avec une lenteur enrageante puis finalement les deux femmes décidèrent de manger un morceau.

La bouche pleine, les poings serrés, Jeanne planta ses yeux dans ceux de sa belle-mère pour lui indiquer qu'elle ne supporterait aucune contradiction et lui dit avec force : « Dès que j'aurai terminé mon repas j'irai voir la grange. Je dois savoir ce qu'Etienne fabrique. Il devrait être là depuis longtemps. »

Sa belle-maman hocha seulement la tête et continua à manger sans dire un mot. Son déjeuner avalé, Jeanne enfi-



la son manteau et sortit. La pluie semblait vouloir diminuer de force. Très vite cependant, ses vêtements furent transpercés. Elle se mit à courir en direction de la grange. Mais elle avait beau regarder du mieux qu'elle pouvait, elle ne parvenait pas à distinguer le bâtiment. Elle tourna sur elle-même s'attendant à chaque seconde à voir la silhouette familière de la grange. Rien, il n'y avait plus rien ! Elle comprit brusquement que la bâtisse de bois entière avait disparu. Abasourdie, elle refit un tour sur elle-même pour contrôler qu'elle était vraiment à l'endroit où se tenait voici peu de temps leur grange. Oui, c'était bien là ! Il n'y avait pas de doute possible. Le bouquet d'arbustes qu'elle avait l'habitude de voir sur le côté de la grange était bien là mais il formait comme une île autour de laquelle l'eau filait à vive allure vers l'aval. Elle s'approcha du bord. Des débris de bois, une porte de placard, un arbre même, flottèrent devant ses yeux ébahis et disparurent en un instant. Avec horreur, elle vit une brebis se débattant désespérément lui filer sous le nez.

Elle détourna son regard et sa main se plaqua sur sa bouche qui béait d'effroi.

Il ne lui fallut que peu d'imagination pour reconstituer ce qui avait dû se passer. La force du courant, la disparition de la grange, l'absence d'Étienne. Là, sous ce déluge, les oreilles assourdies par le rugissement du flot en furie, des images épouvantables l'assaillirent et elle se sentit envahie d'une atroce frayeur. Elle s'accroupit sur ses talons, le dos rond, les deux poings serrés sur ses yeux à s'en faire mal tellement ils étaient crispés. Une plainte déchirante lui échappa. Elle se calma pourtant, devint de plus en plus silencieuse, la tête remplie du fracas qui l'entourait. Puis elle se leva, jeta un dernier regard hostile autour d'elle et reprit le chemin de sa maison.

Ses yeux étaient baignés de larmes, ses cheveux plaqués sur son crâne par la pluie, tous ses habits dégoulinèrent et elle marchait dans de la boue qui avait maculé toutes ses jambes et le bas de ses jupes. À pas lents, le visage tourné vers ses pieds, elle repensa à la vie qu'elle menait depuis un an avec Étienne. Ils s'étaient mariés, ils s'entendaient

bien ensemble, ils avaient mené une vie paisible jusqu'alors. Soudain, sa grossesse récente lui revint en mémoire. Comment allait-elle faire sans Étienne ?... Mais il ne fallait pas penser à ces extrémités. Non, non, il fallait repousser bien loin cette absurdité. Il fallait qu'il soit à la maison à l'attendre près du feu. Elle le souhaitait très fort, elle se forçait à y croire mais elle ne pouvait pas s'empêcher d'en douter.

À peine la porte ouverte, elle fixa la place où il aimait à s'asseoir dans la douceur du foyer. Elle ne vit qu'une chaise inoccupée. Sa belle-mère releva la tête de son tricot. Un seul sourcil monta en signe d'interrogation muet et resta suspendu ainsi en attendant une réponse. Jeanne, plusieurs fois, balança doucement son visage de droite à gauche. Sa belle-mère baissa le nez et un soupir de désarroi lui échappa.

La jeune femme, le visage pitoyable écarta les bras et les laissa retomber mollement.

« La grange n'est plus là, elle a complètement disparu. Je n'ai jamais vu une chose pareille.

– Et Étienne, tu l'as vu ?

– Non, nous devons le trouver. Je vais chez le voisin pour lui demander s'il peut nous aider. »

Elle se retourna et remit avec un frisson de répulsion le manteau encore trempé mais elle n'avait pas le temps de penser à son confort.

Dehors, il pleuvait toujours mais doucement à présent. En premier lieu, elle prit la direction de son voisin Antoine Théve-

non⁸. C'était la ferme la plus proche de la leur.

Elle frappa trois coups sourds à la porte avec son poing. Le battant ne tarda pas à s'ouvrir et elle vit la face hilare de Marianne, la sœur d'Antoine. Elles se regardèrent un moment sans bouger puis Marianne⁹ babilla un flot de mots incompréhensibles en produisant son sourire baveux, elle était imbécile et Jeanne savait que, dans son innocence, la jeune fille n'était pas en mesure de lui apporter une aide quelconque.



Crue du Jabron

⁸ État civil de Dieulefit (1793-An IX) page 80

⁹ RP Dieulefit (1788-1792) page 52

Elle lui dit bonjour et en lui tapotant l'épaule gentiment. Elle demanda à Marianne de retourner faire ce qu'elle faisait, de ne pas s'inquiéter de sa venue, que tout allait bien. Cette fois-ci, Jeanne prit le chemin de son voisin Baptiste Baudouin¹⁰. Il habitait à environ cinq minutes à pied. De loin, elle vit avec un serrement dans la poitrine que la dépendance accolée à la maison de son voisin avait été sérieusement endommagée. Une partie du mur penchait d'une façon alarmante cependant, par bonheur, la maison, elle, semblait intacte et toujours debout.

Quelques hommes entouraient la partie dégradée et s'occupaient à étayer le bâtiment pour empêcher tout effondrement supplémentaire. Baptiste était parmi eux. Tandis qu'elle s'approchait, il recula pour considérer le résultat de leurs efforts et il la vit. Il fronça les sourcils, prit un air inquiet et vint à sa rencontre. Sans savoir de quoi il s'agissait, il voyait clairement que quelque chose de grave était arrivé. Arrivé à sa hauteur, il lui serra rapidement la main, la prit par le bras et se penchant vers elle, dit : « Bonjour Jeanne, qu'est-ce qu'il y a, dites-moi ? »

Antoine Thévenon de toute évidence avait offert son aide à Baptiste car lui aussi s'était détaché du groupe d'hommes et se hâtait vers Jeanne et Baptiste.

Elle leur fit un petit sourire tout triste et s'adressant à Antoine elle demanda : « Avez-vous vu Étienne ? »

« Bin oui, ce matin ! Je vous ai vus tous les deux quand vous étiez occupés avec les noix, dit Antoine Thévenon, mais quand il a commencé à pleuvoir des cordes, je ne me suis pas attardé dehors, je te prie de croire, je suis rentré dare dare.

– Ah, Antoine, je viens de chez vous, j'espère que je n'ai pas inquiété Marianne. C'est pour mon Étienne que je me tourmente. Quand il pleuvait tant il est allé voir notre grange.

– Vous y êtes allée, vous, à la grange pour voir s'il était là ? » a demandé Baptiste.

Elle hocha la tête avec véhémence et dit : « La grange est partie, il ne reste plus rien. »

Les hommes se regardèrent incrédules. « Ho ! Pas possible ! » dit l'un. « C'est pas vrai ! » dit l'autre.

Puis ils se reprirent et Baptiste Baudouin déclara en regardant Antoine pour obtenir son approbation :

« On va le chercher, vous allez voir ! Pour notre travail ici, on ne peut guère faire mieux pour le moment.

– Allez, je vais prévenir les autres voisins ! », affirma Antoine Thévenon.

Elle leur serra à chacun un bras pour leur montrer sa reconnaissance et leur sourit à nouveau tristement.

« Rentrez chez vous maintenant, Jeanne, vous êtes toute

tremppée ; vous allez attraper la crève. On vous préviendra dès qu'on saura quelque chose, ne vous en faites pas ! »

Elle hocha la tête et se sentit soudainement épuisée. Ses jambes étaient lourdes, elle avait l'impression de porter le ciel au-dessus d'elle, elle reprit le chemin de sa maison.

La fin de l'après-midi approchait lorsque des coups se firent entendre à la porte. Jeanne se hâta d'ouvrir le cœur battant d'impatience. Étienne Chaste, un voisin du quartier Combe-Marthe, se tenait sur le seuil le béret à la main.

« Bonjour, Mère Chastel.

– Bien le bonjour, Monsieur Chaste.

– C'est Baptiste qui m'a prévenu qu'Étienne aurait disparu ; alors avec notre voisin François Got, je me suis mis à sa recherche. Nous avons parcouru une partie des berges de la Combe-Leusse, mais nous n'avons rien trouvé. Maintenant, si vous le permettez, je vais juste regarder l'état de votre grange ; enfin d'après ce qu'on m'a dit et si j'ai bien compris, je vais plutôt voir là où elle se trouvait.

– Je vous accompagne maître Chaste, l'eau a peut-être un peu baissé, parce que quand j'étais là-bas ce matin... »

La maman d'Étienne ne disait rien mais elle ne perdait pas un mot de la conversation. Elle hochait la tête et nerveusement, elle s'essuyait les mains sans nécessité à son tablier.

Arrivés à la rivière, à l'endroit où leur grange s'était dressée, Jeanne reçut le même choc que la première fois qu'elle s'y était tenue. La désolation du lieu lui serra la gorge. Toute l'armature en bois manquait ainsi que tout ce qu'elle abritait, les outils d'Étienne, la partie de la récolte qu'ils y avaient soigneusement stockée. Tout était parti ! Le ruisseau métamorphosé en rivière bouillonnante avait un peu baissé mais courait toujours aussi tumultueusement. Il aurait été impossible de le traverser. L'emplacement de la grange était à peine discernable. Tout était recouvert de boue. Jeanne devinait le regard plein de compassion de Monsieur Chaste peser sur elle. Elle ne se sentait pas en mesure de l'affronter sans laisser échapper sa peine. Elle porta au loin ses yeux noyés de larmes.

« Nous continuerons à chercher demain. », l'entendit-elle dire dans le brouillard cotonneux qu'était devenue sa tête.

À suivre dans la prochaine Lettre...

Christine GARAUD et Richard TROOST

¹⁰ État civil de Poët-Laval (1793-An X) page 192

Les personnages

(Famille de Jacques Étienne Chastel)

Jacques Étienne Chastel, cultivateur (1805-1841) habite Combe Leusse

Jeanne Dourille, femme de Jacques Étienne Chastel (1812-1887)

Magdelaine Marre, mère de Jacques Étienne Chastel (1775-1842)

Rosine Jossau¹¹, bergère de Jacques Étienne Chastel (1830-1854)

(Famille de Jeanne Dourille)

Étienne Dourille, frère de Jeanne Dourille (1794-1873), habite à Poët-Célarde aux Gardons

César Roulet, beau-frère de Jeanne Dourille (1802-1871), habite à Comps, quartier Lebras

(Jean) Louis Magnan, arrière cousin de Jeanne Dourille (1799-), habite à Comps, quartier Lebras

(Voisins)

Antoine Thevenon, (1794-1844), habite à Combe Leusse

Baptiste Baudouin, (1799-1852), habite à Combe Leusse

Paul Ponçon, (1775- 1847), habite Domaine de M. de Magnan (?)

André Tardieu, (1814-1891), habite à Combe Marthe (Montchamp)

Simon Estran, (1786-1849), habite à Montchamp

François Got, (1781-1859), habite Domaine Chalavar

Étienne Chaste, (1793-1865), habite à Combe Marthe

(Justice de Paix)

Pierre Casimir Morin, (1786-1846) Juge de Paix, habite à Dieulefit, rue du Bourg

Daniel Antoine Rodolphe Reboul, (1808-) greffier de Justice de Paix, habite à Dieulefit

(État Civil)

Jacques Claude François Combe (1774-), adjoint à la Mairie de Dieulefit

Étienne Bonnardel, (1791-1850), Maire de Montboucher

¹¹ État civil de Saoû (1823-1832) page 316

Charles Charles



La sorcière dans la forêt de Saoû et six autres récits, Richard Troost et Christine Garaud

Dans notre livre "La sorcière dans la forêt de Saoû et six autres récits", vous avez pu lire l'histoire de Charles CHARLES¹, enfant abandonné dans une rue de Valence, qui se marie le 17 mars 1837 à Crupies avec Marie PELLOUX². Il était connu qu'après la mort de Marie en 1850³ à Soyans, il s'était remarié avec Louise NOYER le 24 juillet 1852 à Crupies⁴. Mais ce qu'il s'est passé après pour Charles CHARLES nous était inconnu au moment de la parution du livre.

Nous avons trouvé depuis un certain nombre d'éléments nouveaux que nous mettons à la disposition de nos lecteurs.

Par les "dénombrements" (recensements), nous savons maintenant qu'en 1836 Charles CHARLES et Marie PELLOUX étaient tous les deux au service de David PLÈCHE, qui était cultivateur au quartier de la Combe à Crupies. La fille de Marie PELLOUX, qui s'appelait aussi Marie travaillait chez le même patron. La famille a déménagé et nous la retrouvons à Soyans, où Marie PELLOUX est décédée le 23 mars 1850.

Nous savons qu'au moment de son décès, la famille n'habita pas très longtemps à Soyans, parce que leurs noms ne figurent pas sur les listes des "dénombrements" des années 1841 et 1846.

Comme nous l'avons indiqué Charles CHARLES se remaria avec Louise NOYER. Ils déménagèrent à Crest où Louise décéda le 6 janvier 1866⁵. La famille habitait 9 rue Dupuy. Mais l'histoire se poursuit car nous avons trouvé que Charles CHARLES se remaria encore une fois, le 8 mars 1866⁶ à Crest avec Sophie JAI de Rochebaudin. Elle était la veuve de Pierre BOUVAT, décédé à Montclar le 08/03/1865. Plus intéressant est qu'elle était la fille de Jacques JAI, marié à Marie VIAL mais étrangement elle est la fille de ce Jacques et Hélène FAURE, sa domestique. Dans l'acte de mariage de Charles CHARLES et Sophie JAI, est indiqué qu'elle est la fille de Jacques JAI et d'une mère inconnue. Pourtant à la naissance de Sophie, le maire a écrit dans son acte de naissance que le déclarant était Jacques JAI, 50 ans, cultivateur et qu'il déclarait que *Hélène Faure sa servante restan che lui dans sa maison dhabitation cet acoucher dun enfant du sex feminin ne le dix neuf meme mois* (le 19/06/1816).

La mère de Sophie n'était donc pas si inconnue que cela ! Après la mort de Marie VIAL, le 20 juin 1817⁷ à Soyans, Jacques se remaria avec Hélène FAURE, le 12/02/1820⁸ à Salettes. Leurs enfants ne sont pas mentionnés dans l'acte de mariage.

¹ État civil de Valence (1807-1810) page 28

² État civil de Crupies (1833-1842) page 65

³ État civil de Soyans (1834-1874) page 310

⁴ État civil de Crupies (1841-1899) page 140

⁵ État civil de Crest (1864-1871) page 229

⁶ État civil de Crest (1864-1871) page 208, Charles CHARLES est nommé Antoine Victor CHARLES !!

⁷ État civil de Soyans (1813-1822) page 123

⁸ État civil de Salettes Mariages (An X-1889) page 39

Ce qui m'étonne ici c'est que les trois enfants, que Jacques JAI et Hélène FAURE ont eus, portent déjà le patronyme de leur père dans leurs actes de naissances : Jacques Cesard JAI, *l'enfant naturel de sa servante Hélène FAURE*, est né le 2 janvier 1811⁹, Sophie en 1816¹⁰ et le 26 septembre 1819 est né Louis JAI les déclarants sont Jean Jacques JAY¹¹ et Hélène FAURE et *ils se déclarent père et mère de l'enfant*. Au moment où ces enfants naissent, Marie VIAL, la première épouse de Jacques JAI, est encore en vie.

Dans l'acte de décès de Marie VIAL, on n'indique pas qu'elle a été mariée. Elle décéda à Soyans, pendant que Jacques et Hélène habitaient à Salettes. Hélène FAURE décéda à Crest le 2/07/1866 dans le quartier Saint-Jean à l'âge de 88 ans. Elle était mendiante.

Richard TROOST et Christine GIRAUD

<https://www.leslivresdetanteblanche.fr>

Charles CHARLES habitait avec son épouse en 1866 dans la rue du Puy Neuf.

Le 22 juillet 1874 Charles CHARLES décéda à Crest : *né à Valance le 18/03/1807 de parents inconnus époux de Sophie Jai quartier Saint Jean*.

Tous ces développements rendent les recherches généalogiques bien compliquées. Habituellement, un enfant naturel porte le patronyme de sa mère mais ce n'est pas toujours le cas.

Remarque :

Charles CHARLES et Marie PELOUX ont eu une fille qui porte le nom de Marie, et qui se marie le 18/08/1854 à Divajeu avec Joseph Florent GAUTHERON, veuf de Menique Cluze, de Vaunaveys.

⁹ État civil de Rochebaudin Naissances (An X-1889) page 44

¹⁰ État civil de Rochebaudin Naissances (An X-1889) page 67

¹¹ État civil de Salettes Naissances (An X-1889) page 62

E scroquerie et corruption en 1703

L'abbé Gourjon fut député à Paris par la Communauté de Tulette pour obtenir confirmation de certains privilèges.

Le 19 décembre 1703, il écrit aux consuls :

J'ay des amis en grand nombre et six différentes protections ; mais voicy la plus sure et l'immencable : c'est M. l'Intendant de Madame de Maintenon qui me promet de faire passer mon mémoire et d'avoir confirmation de nos privilèges nonobstant toute procédure faite et contenue dans la révision des feux... Notre arrest sortiroit par une seule parole de la dite dame qui n'aurait qu'à dire à Mr de Chamilliard, sa créature, qu'on expédie et qu'on donne attention au mémoire de la Communauté.

J'ai vus ce monsieur ; sa première demande fut une grosse somme, et après avoir diminué trois ou quatre fois, il me demande 100 pistoles... qui ne luy seront payées que après que expédition en forme nette sera entre nos mains ; je luy offert en différentes fois quelques sommes : je suis à celle de 500 livre ; il veut davantage ; voyés ce que voulés que je luy offre de plus. Tout le monde me conseille ce coup.¹

Tout cela, c'est de l'escroquerie et de la corruption. L'abbé Gourjon ne vaut pas plus que l'intendant de Mme de Maintenon. Et quant à Chamilliard, contrôleur général des finances et ministre de la guerre, il était si malhonnête qu'il fut obligé de se démettre de ses deux emplois en 1709, devant les cris du public.

Vieux Écrits, documents relatifs à l'histoire des diverses communes de l'ancien arrondissement de Montélimar, Anfos Martin, Imp. Journal de Montélimar

¹ Archives communales de Tulette AA.5

La famille Ybot de Montélimar



La famille YBOT était ancienne à Montélimar, ses membres exerçaient principalement le métier de potier d'étain, profession d'un certain prestige qui les classait parmi les bourgeois les plus aisés. Sensible aux idées de Calvin, cette famille passe à la Réforme, au XVI^e siècle. Une branche s'installe à Lyon vers 1600, une autre à Crest. Des YBOT sont cités à Chabeuil, Romans et Donzère. La famille de Montélimar s'éteint au cours du XVII^e siècle.

- I. Louis YBOT, de Montélimar, il se libère avec 12 autres emprunteurs, d'une dette de 500 florins envers Aymar ODOUARD le 5.08.1488 ; d'où :
- A. **Bertrand, qui suit**
 - B. Etiennette (Stenena), elle teste le 16/06/1536 (GALAND, notaire)
- II Bertrand, mort avant 1540, potier d'étain, il épouse en 1^{eres} noces vers 1515 Blanche DIVAILLE, fille d'Antoine ; en deuxièmes noces, Marguerite de MONS, remariée avant 1548 à Guillaume MAZOYER (cette Marguerite n'appartient pas à la famille noble des de MONTS de SAVASSE) d'où :
- A. Jean, mort avant 1563, potier d'étain ; encore jeune à la mort de son père, on lui donne comme curateur d'abord son oncle Antoine DIVAILLE, cité le 14/06/1544, puis Simon FAURE cité en 1548 ; il est placé à cette époque en apprentissage à Crest chez Guillaume CARTIER, il épouse par contrat devant le notaire GRATTON, Adriane MURARD, qui teste le 26/09/1563 devant BEROLE, notaire de Montélimar, d'où :
 1. Claude, né avant 1563, marchand apothicaire à Crest, cité en 1597 comme neveu de Guillaume (orphelin, en âge de pupillarité, il a peut-être été placé dans une autre branche de la famille, car d'autres YBOT, contemporains sont mentionnés à Crest) ; d'où : Pierre, né à Crest 23/05/1605
 2. Jacques, né à Montélimar avant 1563, cité en 1597 comme neveu de Guillaume; il donne procuration à son frère le 2/07/1583 où il est dit habitant de Lyon : **branche de Lyon**
 3. Charles (non cité en 1563)
 4. Louise (citée en 1563)
 - B. Philippe (fa), née avant 1532 ; épouse avant 1548 Sébastien MORZELAS, mercier
 - C. Charles, mort à Montélimar en 1581, potier d'étain, il teste avec son frère Guillaume le 30/06/1552 (BEROLE, notaire); d'où :
 1. Pol, né à Montélimar avant 1581, (en bas âge à cette date), cité en 1611 comme habitant Valence, il épouse Catherine VERNET, fille de Jehan, marchand, hoste du « logis de Paris », à Valence (elle se remarie avec Jean ALLIBERT)
 2. Charles, né avant 1581, mort jeune
 3. Pierre, né avant 1581, mort jeune
 - D. **Guillaume qui suit**
 - E. Louise, citée en 1596 et 1602, ne sait pas signer ; elle épouse Claude ISSARD, marchand, mort en 1596

- III **Guillaume**, né Montélimar avant 1540, potier d'étain, il teste le 30/06/1552 (BEROLE, notaire), et le 3/12/1608 (FEROULHAT, notaire) ; le 14/06/1544? il a comme tuteur avec Charles son frère, le notaire Loys GALAND ; sa maison est au coin de la place aux Herbes et la rue Bouverie ; en 1570 avec quelques autres protestants montiliens, il va au-devant des armées de Coligny venues assiéger Montélimar tenue par les catholiques ; il épouse avant 1570 Miracle TAUPENAS, morte vers 1607, fille de Loys, bourgeois de Taulignan, et de Catherine PERTHUIS, d'où :
- A Annibal, capitaine, mort vers 1616, cité en 1605, S.P.
 - B Humbert, non cité au testament de 1608
 - C. Antoine, potier d'étain, capitaine, cité en 1602, mort avant 1629; il épouse en premières noces par contrat le 20/01/1610 (FERROUILLAT, notaire, AD26-2^E15648) Catherine IMBERT, veuve de Jean GRANGIER, et fille de Jean, marchand, et de Jeanne BAUTHEAC ; il épouse ensuite Catherine REYNE (= ROY), citée en 1629, d'où du 1^{er} mariage :
 - 1. Laurence, née vers 1610, baptisée à Montélimar le 2/10/1616, rentière des droits seigneuriaux d'Espeluche, héritière de son père, elle teste le 6/10/1660 (ISSARD, notaire de Montélimar, AD26 2^E8822) ; elle épouse à Montélimar le 15/04/1627 Pierre CALVIER, mort avant 1658, marchand, « hôtelier au Griffon », le plus important hôtel de la ville, fils de Claude CALVIER, hôtelier au Griffon, et Constance PONCET
 - D. **Louis qui suit**
 - E. Marie, elle teste le 26/07/ 1627 ; elle épouse / Antoine GONON, mort avant 1608, marchand (d'où Pierre)
 - F. Judith, citée en 1605 et 1616 ; elle épouse par contrat le 16/05/1604 Claude MANUEL, cité en 1608
 - G. Marthe, morte avant 1608 ; elle épouse François RICHARD (d'où Isaac)
- IV **Louis**, mort en juin 1629 de la peste, chirurgien, capitaine de la milice bourgeoise, poète et acteur ; il épouse à Montélimar le 28/11/1615 (cm VIEUX, notaire), Anne ASTIER, fille de Jean, marchand de Montélimar et en secondes noces à Montélimar le 26/11/1620 / Marie GAILLARDON, morte en 1629 de la peste comme son époux, un inventaire de ses biens sera dressé le 25/06/1630 (ANDRAU, notaire de Montélimar); elle est fille de Benoit RICHON (PELAPPRA, notaire) ; d'où du 2^d mariage :
- A. **Jean, qui suit**
 - B. Antoine, né à Montélimar le 16/01/1622, mort jeune
 - C. Charles, né à Montélimar le 25/04/1623, mort jeune
- V **Jean**, chirurgien, encore très jeune à la mort de ses parents en 1629, on lui donne comme curateur Pierre CALVIER, cité en 1640 ; il épouse le 26/10/1658 (cm ISSARD, notaire de Montélimar, AD26 2^E8821) Marguerite FROMENT, de Meysse (07), morte après 1680, fille de défunt Jean et Marie BOUVIER ; elle teste le 29/01/1666 (PELLAPRA, notaire, AD26 2^E8823); d'où :
- A. Jean Louis, cité en 1666
 - B. Jean, cité en 1666
 - C. Anne, citée en 1666
 - D. Marie Anne, citée en 1666
 - E. Isabeau, citée en 1666, morte à Montélimar RPR 24/05/1680

Autres :

- Jehan, mort avant 1550, date à laquelle est citée la maison de ses héritiers
- Nicolas, cité en 1569
- Antoine qui épouse avant 1588 Jeanne ROBERT, d'où : Marie, née à Montélimar RPR le 29/05/1588, + jeune
- Jacques, tailleur d'habits de Montélimar en 1612, est dit résident à Grenoble en 1620
- Françoise, citée en 1663 comme veuve de Mathieu BROAD



Louis Ybot

B ranche de L yon

- III Jacques, né à Montélimar, habitant Lyon (*nous pensons qu'il est le Jacques de Lyon mentionné à Montélimar*) d'où :
- A **Jacques, qui suit**
 - B. Pierre, chirurgien de Lyon, tuteur de ses neveux à la suite de leur mère ; il épouse Anne TOLLOT ou THOULIER, d'où :
 1. Jacques, né à Millery le 13/07/1636
 2. Antoine, né à Chassagny le 6/10/1639 (*parrain Antoine THOULIER, marraine BONNAND*) (réf. : geneabank)
 - C. ? Luc donne sa caution pour les enfants de Jacques
 - D. Jeanne, citée en 1661, épouse Salomon PERRAL, bourgeois de Lyon, mort avant 1661
 - E. Anne, née à Lyon Saint-Nizier le 31/08/1610
- IV Jacques YBOT, mort avant 1646, et inhumé à Millery (AD69, inventaire 1902, fo 103), notaire à Lyon, de 1614 à une date inconnue, il achète son office le 15/04/1614 pour 500 £ (AD69 3^E5312, fo 504), capitaine enseigne, il teste en 1641 ; il épouse Claudine du POYET, (sœur de Antoine, marchand), héritière de son mari et tutrice de ses enfants, d'où :
- A. Antoine, né à Lyon Saint-Nizier le 3/09/1617
 - B. **François, qui suit**
 - C. Jean Baptiste, né à Millery le 1/08/1629
 - D. Constance, née à Lyon Saint-Nizier le 10/11/1630, elle épouse en premières noces vers 1654 Claude DELAHAYE, né à Lyon le 16/03/1627, maître peintre, fils de Corneille et Étienne BONJEAN (d'où 4 enfants nés de 1655 à 1660) (Dic Des artistes du Lyonnais p. 473) ; elle épouse en deuxièmes noces Christophe GAY, mort avant 1661
 - E. Éléonore, née à Millery le 22/05/1631, morte à Lyon Saint-Nizier le 17/02/1681 ; elle habite à Lyon paroisse de Saint-Pierre et Saint-Saturnin à son mariage ; propriétaire d'un domaine situé à Millery en Lyonnais ; elle épouse par contrat le 29/06/1661 (Antoine RENAUD, notaire) Pierre CHANIAT, marchand de soie, né vers 1633, mort à Lyon Hôtel-Dieu le 7/04/1670, il habite Lyon, paroisse de Sainte-Croix à son mariage, il est fils de +Jean CHANIAC, marchand d'Yssingeaux-en-Velay, et de Catherine BERTHON ; (d'où Pierre, né en 1666, et Antoine, né en 1668, Marguerite, morte à Millery le 9/10/1663)
 - F. Claude, né à Millery le 12/08/1635
- V. François YBOT, né à Millery le 18/04/1627, notaire royal et apostolique à Lyon, cité en 1661, 1666-1676 ; il achète le 2/06/1636 pour 110 £ à Abraham QUEMET, notaire royal de Lyon « les minutes de son protocole qu'il a reçu pendant le temps qu'il a exercé ledit office » (cf liste des notaires 13G357)

D ivers (*autre famille ?*)

Jacques YBOT, de Lyon, mort à Marseille en 1703, peintre (son seul tableau connu « la remise des clés de Saint Pierre » se trouve en Italie) ; x la Valette (13) Marguerite JULIENNE (réf. : Mélanges en hommage à Pierre Rosenberg).

On trouve, dans les inventaires aux AD de la Drôme, un YBOD, peintre (Inv. 26 : CC44 Valence) cité pour une dépense de 23 £, pour peindre les armes de SM, et une autre dépense de 12 £, pour les armes de la ville pour les processions, il s'agit certainement de Anselme YBOT qui est mentionné comme peintre à Crest, en 1626.

À propos de Louis Ybot

Le poète montilien Louis YBOT nous est connu par un petit livre qu'il a publié à Lyon au début du XVII^e siècle intitulé : « L'image de la constance ou sont despeintes les amours du brave POLIDON avec la belle PANGELIRIS ; ensemble le combat du Baron d'Arion, et autres diverses poésies ».

C'est Eugène CHAPER, un érudit grenoblois qui a découvert cet ouvrage dans la bibliothèque de Casimir PERRIER, au château de Vizille. Ce bibliophile passionné nous en fait une description détaillée dans un fascicule des « Etudes de bibliographie dauphinoise » paru en 1870. Voici ce qu'il en dit :

« C'est un petit in-12, achevé d'imprimer à Lyon le 30 septembre 1609, qui comporte une centaine de pages. Une dédicace à D^{elle} Justine de La Tour de Gournet¹ se trouve au commencement du volume, un sonnet est adressé à son père « très haut et puissant seigneur René de La Tour, seigneur de Gournet » , suivent des pièces de vers, des stances signées *Ranquet* dédiées à l'auteur, une épigramme en latin signée Samuel Pertusoeus, S.G.D.² et une gravure avec le portrait de l'auteur. Dans un avis au lecteur, YBOT semble indiquer qu'il a fait d'autres ouvrages, probablement des comédies et qu'il les a jouées. »

Si M. Chaper trouve ce livre très intéressant du point de vue bibliophilie, il est nettement moins enthousiasme pour son contenu. Il le déclare pitoyable, « indigeste fatras » dit-il, aussi bien pour la prose que pour les vers. « Il n'y a rien, mais rien, dans les cent pages de son œuvre qui soit même passable ». Voici quelques extraits qu'il nous donne pour illustrer son propos :

« Mes yeux ne peuvent voir un plus parfait objet
Pour leur servir de nort, de flambeau et d'étoile,
De cordage, de mast, de pilote et de voile
En la navigation de mon contentement ... »

Et « La mer à flots entrecoupes
C'est le tableau de vos beautés,
Les frisotements de son onde,
Monstrent que vous voulez enclos :
Mon cœur dans le fond de vos flots... »

Ou encore « Aux Envieux.
Museurs, qui musans vous musez,
À la Muse par trop musarde,
Et musans vous vous amusez
À musiller la musillarde... »

Pour en savoir plus

Son livre nous permet de constater que notre poète est un homme cultivé et qu'il connaît bien ses classiques. Les recherches dans les registres des notaires et autres archives ne nous apportent que peu d'éléments sur sa vie et aucun sur sa carrière littéraire et artistique. Ils nous montrent un personnage très présent dans la vie locale, habile chirurgien, capitaine de la milice bourgeoise, membre du conseil de santé de Montélimar. En 1618, il prend en apprentissage Andéol Deredon, de Donzère. Il est cité pour différentes transactions, et pour des partages de successions avec ses frères à Taulignan ou à Montélimar. Lors de la peste de 1629, il fait courageusement son devoir en allant visiter les malades, comme l'atteste sa présence à de nombreux testaments. Il est emporté à son tour en juin 1629, avec son épouse. Ils laissent un fils, encore très jeune, à qui la famille donnera comme curateur, le mari de sa cousine, Pierre Calvier, « hoste du Griffon », et qui reprendra la profession de chirurgien de son père.

Alain VUILLET

¹ Justine, alors âgée de dix-huit ans, était la fille du gouverneur de Montélimar

² Samuel Pertuis, docteur et avocat, fils de Hector, vice-sénéchal de Montélimar, et cousin germain du père de Louis Ybot

R elevés des décès - H ôpital n° 49 et couvent de B eauvoir à Allan (fin)



Hôpital complémentaire n° 49 dans l'établissement Bondonneau à Allan

Raymond Feschet du CGDP a relevé les décès des personnes nées hors de la Drôme qui ont eu lieu entre 1914 et 1919 à l'hôpital de Bondonneau et au couvent de Beauvoir sur le territoire d'Allan. Ce sont des militaires, des civils et des religieuses. La cinquième et dernière partie de ces décès est listée dans les pages suivantes.

COTE	Vue	Acte n°	DATE	NOM_PRENOM	N_H	LIEU	PERE	NOM MERE	PRE MERE	OBSERV	NOM_PRE_CONJOINT
4 E 4802	151	1	28/01/1910	ROUSTAND Euphémie Delphine	N	Cruas (07)	Jean †	AUBERT	Elisabeth †	ménagère 86a ht yVve 1X et Vve 2X CHAUSSEMENT Augustin qu des Bruyères	ROUX Louis †
4 E 4802	113	26	21/10/1904	ROUX Adolphe	N	Cruas (07)	Louis †	ROUSTAIN	Euphémie	† le 20, cult 54a qu Julière, la M ht ST GRANGAUD Martin l'Inférieur	Louise
4 E 4803	82	4	26/02/1919	RUBIN François	N	Saint Genis (01)	Joseph †	DUCRET	Jeannette †	canton de Fernay Voltaire (01) ° le 26/02/1866 † Hôpital de Bondon- neau, acte du 26/02	
4 E 4803	73	25	02/09/1918	SAINT-OMER Alexis	N	Montmacq (60)	Gustave	LEFEVRE	Félicie	soldat 2° cl 17° Régt infant 1° Cie Mle 19 363, ° le 01/06/1896, Hôpital de Bondonneau, acte du 03/09	
4 E 4803	28	49	07/04/1915	SAURON Louis Pierre	N	Saint-Front (43)	Régis †	CHAZALON	Marie	militaire ° le 14/08/1880, Hôpital de Bondonneau, acte du 08/04	
4 E 4803	18	24	29/12/1914	SAUVETON Louis Marius Paul	N	Viviers (07)	Marius Louis DEJUDE		Marie Louise	° le 18/02/1907 le P scieur ht Monté- limar acte du 30/12 Hôpital de Bon- donnau	
4 E 4803	82	3	21/02/1919	SCHICK Fred						du 320° Régt infant Cie F 80, Mle 244378 † hôpital de Bondonneau, acte du 22/02	
4 E 4803	57	16	14/05/1917	SCHMIDT Martin Jean	N	Freind (Allemagne)	Jacques	SCHULLER	Sabine †	militaire 3° Régt de Zouaves, Mle 26 898, ° le 25/05/1878, Hôpital de Bon- donnau, acte du 17/05	
4 E 4803	35	80	03/07/1915	TALLARD Claude Antoine	N	La-Ferrière (38)	Antoine Auguste	GUERRE- DROB	Marie Angé- lique	militaire ° le 31/10/1895, Hôpital de Bondonneau, acte du 03/07	
4 E 4803	50	47	01/12/1916	TARTARIN Alexis Maxime	N	Sainte-Marie-La-Blanche (21)	Jean Bap- tiste	CROUSSARD	Jeanne Marie	6° sect de chem de fer de campagne, ° le 29/01/1988, Hôpital de Bondon- neau, acte du 01/12	
4 E 4803	62	34	27/10/1917	TEPPAZ Henri Joseph	N	Grenoble (38)	François	SAUNIER	Marie	soldat du 140° Régt infant Mle 1660 ht Grenoble X BAFF Alice ° le 06/08/1882, Hôpital de Bondon- neau, acte du 28/10, en marge :	
4 E 4802	159	3	27/02/1911	TERRASSE Alphonse Félix	N	Saint-Jean-le-Centenier (07)	Régis †	FABRE	Rose †	Mort pour la France	CHAZALET Louise
4 E 4803	46	28	28/07/1916	TERRASSE Louis Félix	N	Saint-Montan (07)	Alphonse Félix	CHAZALET	Louise	° le 11/05/1846 cult y, qu Bondon- neau Transcrip † du 16/03/1916 à Verdun (55) Vaux , soldat 2° cl 10° Cie 158° Régt infant Mle 3043 ° le 24/01/1881, ht y	

COTE	Vue	Acte n°	DATE	NOM_PRENOM	N_H	LIEU	PERE	NOM_MERE	PRE_MERE	OBSERV	NOM_PRE_CONJOINT
4 E 4803	26	34	20/02/1915	TOURNIER Paul	N	Ambutrix (01)	Emile Alfred	ROSSET	Marie Esther	militaire ° le 07/02/1893, Hôpital de Bondonneau, acte du 20/02	
4 E 4802	161	11	15/05/1911	TOUSSAINT Pauline Rose	N	Lyas (07)	Toussaint †	PAILHES	Marie †	dite Julie ° le 04/09/1855 ht y	COUVER-TURE! Louis † ESTRAN Jean Antoine †
4 E 4802	99	4	27/02/1903	TRICHET Marie Rose	N	Viviers (07)	Vincent †	FEYTEL	Marie †	† le 26, ménagère 79a qu la riaille	
4 E 4803	21	8	05/01/1915	VENRIES Denis	N	Saint Christophe (15)	Jean Baptiste †	RIEU	Marie	militaire ° le 25/06/1895, Hôpital de Bondonneau, acte du 06/01	
4 E 4803	25	31	15/02/1915	VERICEL Jean	N	Saint-Etienne (42)	Jean Claude	ROUSTAN	Rosala	militaire ° le 28/07/1894, Hôpital de Bondonneau, acte du 15/02	
4 E 4803	44	21	06/06/1916	VEYRAT-MASSON François Célestin	N	Thone (74)	Pierre	SAILLET	Victoire	militaire ° le 16/06/1880, Hôpital de Bondonneau, acte du 06/01 en marge mention rectif nom, acte 6 vue 52	
4 E 4803	41	5	30/01/1916	VIDAL Charles	N	Venès (81)	Louis	CORBIERE	Rosalie	militaire ° le 15/09/1870, Hôpital de Bondonneau, acte du 01/02	
4 E 4803	25	30	12/02/1915	VIGIER Paul Joseph	N	Frex-Anglards (15)	Pierre †	RENGADE	Jeanne	militaire ° le 13/05/1895, Hôpital de Bondonneau, acte du 16/02	
4 E 4803	51	5	10/02/1917	VINCENT André Joseph	N	Tauriers (07)	Pierre	BLACHON	Servie Barthe	X ARGELIER, ° le 11/04/1838, qu Vi-gnasse, acte du 10/02	
4 E 4803	74	30	18/09/1918	VINCENT Denise Rose	N	Teil (Le) (07)	Evariste †	ROUCHON	Rosalie	° le 20/01/1883, Hôpital de Bondonneau, acte du 19/09	MONTEIL Léon Denis †

Rédiger une histoire de famille



Il arrive parfois que certaines personnes demandent aux généalogistes amateurs ce qui les pousse à entreprendre des recherches que, pour leur part, elles trouvent chronophages et sans intérêt. À leurs avis, que de temps perdu derrière un ordinateur et dans les Archives ! Si ces personnes ont déjà de grandes difficultés à comprendre ce qui peut passionner le généalogiste dans les recherches sur sa propre famille, il leur est impossible d'entrevoir ses motivations à les entreprendre bénévolement pour les autres¹. Nous sommes pourtant nombreux à l'avoir déjà fait.

Marylène Marcel-Ponthier et moi faisons partie de ceux-là, mais il y en a bien d'autres au CGDP. Toutefois, nous avons toutes deux une particularité : nous ne nous arrêtons pas à la construction d'un arbre, nous rédigeons une **histoire familiale**.

Alors, qu'avons-nous en commun ? Il me semble que nous manifestons en général de l'intérêt pour les autres, nous sommes attentives à leur histoire personnelle, nous sommes capables d'avoir autant d'admiration pour des parcours de vie exceptionnels que pour des parcours plus ordinaires. Bref, nous sommes habitées par une curiosité particulière, qui nous permet de sortir de l'oubli et de mettre en valeur des individus depuis longtemps disparus. Pourtant cette explication est insuffisante ! Pourquoi faisons-nous cela ? Je ne pense pas que ce soit par abnégation, n'est-ce pas ? Il faut bien que nous y trouvions notre compte pour partir en quête de tous ces individus qui ne nous sont rien. **Je me suis donc posé la question et l'ai ensuite posée à Marylène Marcel-Ponthier :**

Quel plaisir as-tu à établir un arbre généalogique et à rédiger l'histoire d'une famille qui n'est pas la tienne ?

Pour ma part, la première motivation qui me vient à l'esprit est que **j'éprouve une sorte de frénésie à rechercher et à accumuler**, dans un premier temps, les générations

d'ancêtres et leurs collatéraux, puis les informations qui les concernent et enfin les informations nécessaires à la compréhension du contexte dans lequel ils ont vécu. C'est un fait commun à tous les généalogistes amateurs qui écrivent l'histoire de leur famille, allez-vous dire. Vous avez raison ! Toutefois, je le fais pour un tiers et non pour moi. Aujourd'hui, de plus en plus d'archives étant en ligne, cette recherche est bien plus "dynamique". Je gagne beaucoup de temps. "Cerise sur le gâteau", il m'arrive de retrouver des cousins vivants aujourd'hui, grâce aux moteurs de recherche et aux réseaux sociaux. Pour compléter les informations sur le cadre de vie des individus, je suis aidée par des quantités de livres, de journaux, de thèses et d'essais (sociologiques et historiques) numérisés que je ne pourrais pas consulter autrement. Bref, je ne mets pas des années, seulement quelques mois, à collecter les informations et à écrire l'histoire d'une famille.

Suivre une piste en mettant en œuvre ma curiosité et mon esprit de déduction, mais aussi, n'en déplaise à certains, mon intuition... voici la deuxième motivation ! Quel plaisir de mener une enquête ! Surtout si elle est difficile et surtout si les résultats sont inattendus ou hors du commun. Toutefois, il faut bien l'avouer, la plupart du temps, le résultat n'est pas extraordinaire. Qu'importe !

¹ En tant que bénévoles, il est évident qu'avant d'entreprendre des recherches pour un tiers nous nous assurons qu'il ou elle n'a aucune motivation à entreprendre les recherches par elle-même et qu'il ou elle n'a pas les moyens de faire appel à un généalogiste professionnel.

Plus je cherche, plus je m'investis ! Il me faut du suspens comme dans un film. Ce que j'aime par-dessus tout, ce sont les légendes familiales ! Pratiquement toutes les familles en ont. Transmises de génération en génération, elles présentent pour moi deux défis à relever. Le premier, vous vous en doutez, est d'entreprendre des recherches souvent ardues pour en confirmer ou en infirmer tout ou partie, avec preuves à l'appui. Le deuxième défi est de présenter aux membres de la famille, avec le plus de grand tact possible, le résultat de ces recherches qui peut ne pas être à la hauteur de leurs attentes mais qui parfois peut les surpasser.

Éprouver des émotions est une motivation qui peut sembler incongrue ! Rédiger l'histoire d'une famille fait revivre des individus, faits de chair et d'os. Ils accompagnent ma quête pendant des mois. Je ne peux pas rester indifférente. S'il m'arrive de ressentir leur peine et leur souffrance quand j'imagine leurs conditions de vie et leurs épreuves, je peux aussi ressentir leur joie et leur bonheur. Selon W. Benjamin, *l'historien doit apprendre à « sentir », comme il respirerait un parfum, l'« indice secret » dont seraient chargés les objets du passé. Ne sentons-nous pas nous-mêmes un faible souffle de l'air dans lequel vivaient les hommes d'hier ?*²

Enfin, c'est toujours émouvant de parcourir des documents anciens, parfois peu consultés dont certains ont trois ou quatre siècles. Ils ont traversé le temps alors que les individus, qui en sont les sujets, ont disparu. Ce sont les témoins de leurs vies passées.

*Dans le silence apparent de ces galeries, [...] il y avait un mouvement, un murmure qui n'était pas de la mort. Ces papiers, ces parchemins laissés là depuis longtemps ne demandaient pas mieux que de revenir au jour. Ces papiers ne sont pas des papiers, mais des vies d'hommes, de provinces, de peuples [...]. Tous vivaient et parlaient, ils entouraient l'auteur d'une armée à cent langues [...]. Doucement, Messieurs les morts, procédons par ordre, s'il vous plaît [...]. Et à mesure que je soufflais sur leur poussière, je les voyais se soulever.*³

Redonner sa place à l'ancêtre oublié, passé sous silence ou objet de honte, de colère ou de ressentiment, quoi de plus nécessaire ! Pour cela, je me pose toujours ces ques-

tions : pourquoi en est-il arrivé là ? Quelles étaient les circonstances et les mauvais choix qui l'ont conduit à être « oublié » ? Quel état d'esprit régnait-il dans son milieu social à son époque ? Avait-il le choix de faire autrement ? Que puis-je dire de sa personnalité à la lecture de son parcours de vie ? Partir avec un autre point de vue que celui de la famille m'oblige à réfléchir, à émettre des hypothèses et à les vérifier. J'essaie de trouver des circonstances atténuantes ou de remettre cet individu dans le contexte de l'époque. Ainsi, la lecture des fiches matricules permet de mettre à jour le comportement héroïque des soldats de la 1^{re} Guerre mondiale pour les familles qui ne gardaient d'eux que le souvenir de leur alcoolisme et de leur violence. Comprendre le contexte permet d'expliquer ce que ces hommes ont subi et, par ricochet, ont fait subir à leur famille. Ce que l'on sait aujourd'hui des conséquences psychologiques de cette guerre m'amène à avoir un regard bienveillant ! C'est plus facile pour moi, puisqu'ils ne me sont rien. À travers mes recherches et l'écriture, j'aime essayer de réparer, de consoler, d'apaiser la colère et les ressentiments, toujours présents une centaine d'années plus tard.

Mettre en évidence les legs transmis de génération en génération demande de prendre un peu de hauteur. En général, quand on prononce le mot « legs », on pense à l'héritage de biens et de numéraire. Pour ma part, je pense à d'autres héritages. En examinant l'ensemble d'une lignée, il paraît évident que certaines valeurs humaines se transmettent de génération en génération. Ces valeurs ne se concrétisent pas toujours de la même manière. Toutefois, elles sont bien présentes chez beaucoup d'individus de la même lignée. Les membres de la famille, dont j'écris l'histoire, n'en ont parfois conscience qu'après l'avoir lue. Ainsi, la lecture de son histoire familiale a fait prendre conscience à un patriarche de 94 ans que ses propres valeurs humaines lui avaient été transmises par les quatre générations qui l'avaient précédé. Il les avait lui-même transmises à ses enfants. Ils ont pu en parler et cela lui a procuré une grande émotion... que j'ai partagée !

Je m'émerveille toujours de voir qu'un métier ou un don puisse disparaître, puis réapparaître après des décennies.

² Benjamin W. (2004), *Sur le concept d'histoire (1942)*, dans *Œuvres III*, Paris, Gallimard, p. 428.

³ Michelet J. (1974 [1876]), *Histoire de France*, dans *Œuvres complètes*, t. IX, Paris, Flammarion

J'ai écrit l'histoire d'une famille dont les hommes étaient tous sous-officiers de marine. Sans avoir aucunement connaissance du métier de ses ancêtres, un de leurs descendants vendra des bateaux, incitera sa fille à participer à des régates et inscrira ses petits-enfants à des stages de planche à voile. Plusieurs membres de cette famille s'installeront près de l'océan. Étrange cette attirance pour la mer qui traverse les siècles !

Faire des liens, voir ce qu'il y a de commun dans les faits, dans les comportements, dans les dates... est très motivant. Cela peut aller jusqu'à mettre quelquefois en évidence la répétition de schémas familiaux. Vous connaissez cet instinct de répétition qui nous pousse inconsciemment à reproduire le comportement de ceux qui nous ont précédés, n'est-ce pas ? J'ai bien dit *inconsciemment* ! Or, quand on écrit l'histoire d'une famille, ces répétitions sautent aux yeux. Dernièrement, j'ai écrit l'histoire d'une famille, dont les femmes de trois générations successives se retrouvent veuves très tôt avec de jeunes enfants. Se sentant non soutenues, chacune d'entre elles coupe les liens aussi bien avec sa famille qu'avec sa belle-famille. Elle vont transmettre inconsciemment le message à leurs enfants que ceux qui ne leur viennent pas en aide, n'existent plus pour elle. Ainsi, Pierre et son fils, quatrième et

Marie-Claire DEBOUVERIE

.....

Je découvre les motivations de Marie-Claire et je n'ai pas grand-chose à rajouter : elle décrit très bien mon besoin de me mettre (gratuitement) au service d'un autre afin de reconstituer le puzzle de sa vie, une vie qui n'est pas la mienne ! Pendant les recherches, j'oublie qu'il ne s'agit pas de mes ancêtres, l'adrénaline est là, j'éprouve un réel plaisir à trouver les noms, les dates, les lieux et à reconstituer l'arbre puis l'histoire de cette famille !

Je vais tenter malgré tout de rajouter quelques précisions me concernant. J'ai commencé, comme beaucoup, par écrire l'histoire de ma famille dans un milieu rural, **mettant en exergue le rôle des femmes**. Elles n'étaient bien souvent que des épouses, mettant au monde une multitude d'enfants, mourant en couches, un peu comme des bêtes, vite remplacées par le veuf qui ne voulait pas seul élever sa couvée ! Branche maternelle ou branche paternelle, le constat était le même ! Moi qui étais devenue mère de trois enfants, j'ai souffert dans mes en-

cinquième génération, répètent ce schéma. Après avoir lu l'histoire de sa famille, Pierre prend conscience du schéma de répétition dans lequel il s'enferme depuis longtemps. Aujourd'hui, il n'est plus aussi catégorique... Il dit vouloir que tout cela s'arrête. Que croyez-vous que je ressente quand cet homme, au caractère bien trempé, me dit qu'il ne serait pas contre un appel de son fils un jour prochain ?

Recréer des liens entre les membres d'une famille est ma dernière motivation, mais elle n'est pas des moindres. J'ai pour principe de faire participer tous les membres de la famille à la collecte de photographies et de documents. Cela leur permet de s'approprier le livre de famille, mais pas seulement ! En leur demandant de questionner leurs parents, frères et sœurs, cousins, tantes et oncles, je les oblige en quelque sorte à renouer des liens distendus ou inexistantes. Je vais souvent plus loin en leur demandant d'écrire un texte ou plusieurs textes sur ceux qu'ils ont connus et qui sont aujourd'hui disparus. Le livre devient le facteur d'un rapprochement familial. Quelle satisfaction quand on m'apprend que des membres d'une même famille renouent et partagent des moments chargés d'émotions, grâce au travail d'équipe mis en œuvre pour écrire l'histoire familiale !

traillles lors de cette découverte, et j'ai voulu savoir s'il en était de même dans les autres familles.

Aussi, par déformation, lorsque je me plonge dans une généalogie qui m'est étrangère, je relève toujours, à chaque génération, le nombre d'enfants nés et le nombre d'enfants qui a survécus. Lorsque sur une dizaine d'enfants, il n'en reste plus que deux ou trois, lorsque la mère est décédée jeune, il me semble que si j'écris une phrase ou deux sur cet état de fait, **je rends un peu hommage à toutes ces femmes**.

Écrire une histoire de famille permet souvent de mettre fin à un ou plusieurs mystères ! Ainsi, lorsque j'ai commencé l'histoire de la fabrique de nougat Arnaud-Soubeyran, j'ai appris, selon les sources écrites, que c'était un monsieur Arnaud Soubeyran qui l'avait fondée en 1838 grâce à la dot de son épouse. Première erreur vite corrigée : Jean-Mathieu Arnaud, venu de Bourdeaux, avait pris pour épouse Marguerite (dite Clara) Soubeyran

de Dieulefit, et avait donné leurs deux noms à son affaire ! Seconde affirmation aussi rapidement contredite : grâce au contrat de mariage, j'ai pu prouver que ce n'était pas la dot de l'épouse qui avait financé le commerce, mais bien une somme importante donnée par le père du jeune homme ! **C'est important à mes yeux de rendre à César ce qui appartient à César !**

Autre mystère : pourquoi ne retrouvait-on plus aucun membre de la famille à la tête de l'entreprise en 2020, alors que le couple avait donné naissance à 10 enfants ? Après de nombreuses recherches, j'ai constaté que la raison en était simple : sept enfants étaient décédés en bas âge, et les trois autres, ainsi que leurs enfants, également entre 1890 et 1925. En 1925, il ne restait donc plus qu'une jeune fille, Hélène, âgée de 20 ans. L'entreprise fut vendue tout en conservant son nom d'origine. Je me suis longtemps demandé pourquoi Hélène n'avait pas hérité des biens. J'ai eu la réponse à cette question de nombreuses années plus tard tout à fait par hasard : Hélène avait une malformation de naissance, sa mère était tombée dans les escaliers pendant sa grossesse, elle était née boiteuse et mentalement handicapée. Elle a été recueillie par un couple qui l'a assistée jusqu'à son décès à 40 ans. Connaître son destin m'a permis de mettre un point final à cette histoire...

Je me suis également passionnée pour les recherches sur les enfants abandonnés. Peut-être parce que mon beau-père était l'un d'eux. J'ai remonté, grâce à son dossier, tout son parcours, de famille en famille, de ferme en ferme, parfois pour quelques jours seulement, parce que l'administration le décidait ainsi, parce qu'il fallait l'enlever à sa mère adoptive quand elle s'attachait trop, parce que l'école était trop loin, ou parce que le fils de la maison gardait à présent les vaches et que l'on n'avait plus besoin de lui... Certaines lettres m'ont fait souffrir, là encore, dans ma chair ! J'ai depuis, effectué ce type de recherches pour d'autres personnes. **Redonner un peu d'existence à ces enfants abandonnés** grâce à l'étude de leur dossier me procure un bonheur sincère...

Je citerai un dernier exemple, celui sur lequel je travaille aujourd'hui, Maurice Pic. Je ne l'ai pas connu, mais lorsque j'ai commencé à écrire l'histoire de sa vie, je ne connaissais que ce qu'en avait dit la presse à son décès : né

dans le Vaucluse, homme de caractère, visionnaire certes, mais trop autoritaire !

En remontant sa généalogie, j'ai tout d'abord découvert que, bien que né dans le Vaucluse, ses ancêtres étaient Drômois, ils vivaient à Baurières et Valdrôme, dans le Haut-Diois ! D'où son attachement, sans doute, à notre département, même s'il ne le savait pas, pas même ses descendants ! Cette découverte fut une première satisfaction.

J'ai su rapidement, grâce aux actes des BMS, qu'ils étaient protestants et avaient subi les dragonnades, ce fut un autre choc, moi qui avais lu tout ce qui existait sur le sujet parce que mes ancêtres Marcel avaient connu ce triste destin.

J'ai donc suivi les membres de cette famille dans le Gard, puis dans le Vaucluse, toujours dans le but de retrouver les ancêtres de Maurice. Ce ne fut pas trop difficile mais je n'étais pas au bout de mes surprises : son père, l'instituteur du village, avait eu une fillette qu'il n'avait pas reconnue, en plus de ses deux fils et de ses deux filles... Une sœur inconnue pour Maurice ! La famille avait bien entendu dire que... mais n'en avait jamais eu confirmation. L'une des filles de Maurice a pris **contact avec les descendants de cette « bâtarde »**, une jolie prouesse, non ?

Enfin, en suivant la trajectoire de la fratrie, j'ai appris que Marguerite, la sœur aînée de Maurice, une fort belle jeune fille, était décédée à l'âge de 24 ans d'une pleurésie. Puis que son frère Francis avait été embarqué par la Gestapo en 1944 et n'était jamais revenu... Puis que Maurice lui-même avait perdu une petite fille de 5 ans tombée d'un lit trop haut et restée six mois dans le coma, veillée par ses parents. Lorsque j'ai mis bout à bout toutes ces informations, **j'ai donné à l'homme politique cette part d'humanité** qui lui avait, semble-t-il, fait défaut, tout simplement parce qu'il n'avait jamais évoqué ses bleus à l'âme. C'est aussi cela, raconter la vie des autres...

Enfin, je rejoins Marie-Claire **dans la quête de photos** : tous les personnages cités dans mon livre sur la fabrique Arnaud-Soubeyran figurent dans l'ouvrage, il en sera de même pour la famille de Maurice Pic **grâce au concours des descendants !**

Documents généalogiques en vente par correspondance

Adresser les commandes à
Cercle généalogique de la Drôme provençale :

Maison des Services publics
1 avenue Saint-Martin
26200 MONTELIMAR

Conditions générales de vente : nos prix s'entendent port en sus. Nos envois sont faits aux risques et périls du destinataire. La commande, accompagnée de son règlement, doit indiquer la désignation du document et la quantité désirée. La date de livraison sera fonction de la disponibilité des documents commandés.

Documents	Euros	Grammes
AIDE EN GENEALOGIE		
Généalogie, mes premiers pas	6,00	315
Les calendriers	3,50	125
Petit lexique	3,50	195
PERSONNAGES		
Louis CHANCEL (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Emile LOUBET (et son ascendance, nouvelle édition, 24 pages)	5,50	170
Charles MOULIN (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Les STOUPANY (1766-1942) (une famille de nougatiens, 29 pages)	5,50	190
Jean-Jacques MENEURET (médecin Montilien 1739-1815, 20 pages)	5,50	130
Généalogie des Adhémar de Monteil (34 pages)	5,50	220
Famille de SERRES (Seigneurs du Pradel) (18 pages)	2,50	130
Famille RIVIERE (originaire de Montélimar) (44 pages)	10,00	270
Famille de COSTON (90 pages)	15,00	290
LES METIERS		
La Chapellerie (et ascendance ROUX, nouvelle édition, 31 pages)	5,50	200
La Draperie (et ascendance MORIN, nouvelle édition, 36 pages)	5,50	220
La Soierie (et généalogie LACROIX, nouvelle édition, 34 pages)	5,50	210
Les Meuniers (et généalogies PARPAILLON, DENIS, BOISSON, 34 pages)	5,50	220
Les Verriers (et généalogie de FERRE de la CALMETTE, 33 pages)	5,50	220
La vigne et le vin à Montélimar (26 pages)	5,50	180
Les Notaires au fil du temps	15,00	280
Des Militaires à Saint-Martin	15,00	450
Les Enfants de Troupe	5,00	200
Commerces anciens et métiers oubliés (129 pages)	Nouveauté 2019 ! 9,00	220
HISTOIRE ET GENEALOGIE		
Montélimar et le nom de ses rues (nouvelle édition, 138 pages)	18,00	390
Si Montélimar m'était conté ... (88 pages)	15,00	260
Le Bois de Laud (17 pages)	2,50	135
Les anciens racontent (79 pages)	5,00	245
Un tramway de la Drôme, Le PICODON (22 pages)	2,50	165
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 1)	15,00	440
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 2)	15,00	470
Les Protestants de Saint-Paul-Trois-Châteaux	8,50	190
Les Enfants abandonnés et les Nourrices du XIX ^e à nos jours (114 pages)	15,00	355
La restitution des biens des protestants, Loi du 15 décembre 1790	15,00	260
Les protestants au Désert (120 pages)	15,00	360
La santé de 1800 à 1920 (127 pages)	15,00	415
Justice de l'Ancien Régime à 1920 (180 pages)	15,00	560
Les Arts en Drôme Provençale (110 pages)	15,00	355

Arbres généalogiques

Format 50 x 70 cm

Arbre 6 générations (avec emplacements pour photos) 3,50 €

Arbre 7 générations 4,00 €

Format 85 x 110 cm

Arbre 11 générations 4,50 €

Calcul des frais de port et emballage

Poids total jusqu'à gr.	100	250	500	3000
Prix €	2,00	4,00	6,00	7,00

Pour les arbres, l'envoi est fait séparément sous tube. Les frais de port et d'emballage sont de 8 € pour 1 à 3 arbres

Un bon de commande est en ligne sur le site du CGDP, dans l'onglet « Boutique » :

<http://www.genea26provence.com/>



Cercle Généalogique de la Drôme Provençale
Maison des Services publics
1 avenue Saint-Martin
3^e étage Nord
26200 MONTELIMAR
Tél. : 04 75 51 22 03 (*uniquement le mardi*)

Notre adresse de messagerie
cgdp@genea26provence.com

Notre site Web
genea26provence.com

Notre Forum
spipfactory.fr/sites/cgmp-provence.org/squelettes/forum/index.php

Notre page sur Facebook
facebook.com/cgdp.genealogiste

« *La généalogie, c'est l'art de partir à la découverte de la vie de ses ancêtres* »

La Lettre

du

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Périodicité Trimestrielle
Direction de publication : Yves DEBOUVERIE
Dépôt légal : décembre 1994
N° 19 C 95
ISSN 1260 – 240 X